



LA VIEILLE GARDE

Charte de l'association

Association des anciens élèves du Lycée catholique Saint-Augustin — Lyon

Préambule

La Vieille Garde rassemble les anciens élèves de Saint-Augustin autour d'un lien qui ne s'arrête pas à la sortie du lycée. Fidèles à la maison qui nous a formés, nous mettons notre expérience, notre réseau et notre amitié au service du lycée, des élèves d'hier et d'aujourd'hui, et les uns des autres. Appartenir à la Vieille Garde, c'est rester engagé, présent et solidaire, dans un bon état d'esprit.

Article 1 — Au service du Lycée Saint-Augustin

- **Portes ouvertes** : être présents pour accueillir, témoigner et représenter le lycée auprès des familles.
- **Image et rayonnement** : porter une bonne image de Saint-Augustin autour de nous et sur les réseaux, en être les ambassadeurs.
- **Témoignages** : intervenir auprès des élèves, des parents ou lors d'événements, sur demande du bureau (parcours, expérience, conseils).

Article 2 — Au service des anciens et des actuels élèves

- **Entraide entre anciens** : faire vivre un réseau d'anciens pour s'entraider, notamment dans la recherche d'emploi et de stage.
- **Accompagnement des actuels élèves** : aider à l'orientation des élèves, partager son parcours et ses choix lors de présentations, sur demande.

Article 3 — La cohésion et l'esprit de la Vieille Garde

- **Vie de l'association** : présence souhaitée aux soirées et activités proposées, pour entretenir l'amitié et l'esprit de corps.
- **Engagement** : un investissement minimum est demandé à chacun — l'essentiel étant le bon état d'esprit et la fidélité à la maison.

Semper fideles – toujours fidèles